

## DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION 2018-2019

### LYCEE PROFESSIONNEL

CLASSE DEMANDÉE : ..... FILIÈRE : .....

#### À COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

##### RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

NOM : .....

Prénom : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....  Garçon  Fille

VILLE ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ : .....

Autres enfants à St Nicolas : Nom : ..... Prénom : .....  
Nom : ..... Prénom : .....

PHOTO  
RÉCENTE

**RÉGIME :**  INTERNE  
ou  EXTERNE  
ou  DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS  
ou  DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS

} **Choix définitif entre externe et demi-pensionnaire  
à arrêter avant le 19/09/2018**

##### ÉTABLISSEMENT FREQUENTÉ EN 2017-2018

ÉTABLISSEMENT:  Privé sous contrat  Privé hors contrat  Public  Autre : .....

NOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

CLASSE FRÉQUENTÉE : ..... NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: .....

#### PIÈCES À JOINDRE À CE DOSSIER :

- Copies **OBLIGATOIRES** des bulletins trimestriels des deux dernières années dont l'année en cours.
  - Chèque de 30€ pour frais d'ouverture de dossier (cette somme reste acquise à l'établissement quelle que soit la décision prise) à l'ordre de l'OGEC La Salle St Nicolas.
- Attention :** En cas d'avis défavorable, aucun document ne sera retourné.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LES REPRÉSENTANTS LEGAUX :**

**REPRÉSENTANTS LEGAUX :**  Père et Mère  Père  Mère  Tuteur  Candidat lui-même

**LEUR SITUATION FAMILIALE :**  Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf (ve)  Vie maritale

**PERE**

**MERE**

**TUTEUR OU CANDIDAT LUI-MEME**

NOM .....

PRÉNOM .....

Téléphone portable .....

Téléphone du travail: .....

Téléphone du domicile : .....

Email .....

**PAYEUR**

Oui  Non

Oui  Non

Oui  Non

Occupe un emploi

Occupe un emploi

En recherche d'emploi

En recherche d'emploi

Préretraite ou retraité

Préretraite ou retraité

Autre

Autre

Si emploi  
métier .....

Ville .....

Nom de  
l'employeur .....

Nombre d'enfants à charge .....

**DOMICILE DE L'ENFANT :**  Père et mère  Père  Mère  Tuteur  Candidat lui-même

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....

**EVENTUELLEMENT 2<sup>ème</sup> DOMICILE :**  Père et mère  Père  Mère  Tuteur  Candidat lui-même

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....

### ***SITUATIONS PARTICULIERES***

Sous contrat d'Association avec l'État, LA SALLE - SAINT NICOLAS est habilité à recevoir des boursiers nationaux. Etes-vous boursier en 2017-2018 ?  Non  Oui (Joindre photocopie de l'attestation)

Indiquez si vous êtes dans l'une de ces situations :

Pupille  Orphelin :  de Père  de Mère  de Père et de Mère

Indiquez si vous dépendez de l'un de ces organismes: (Copie de la prise en charge à joindre)

Internat de Paris  Aide Sociale à l'Enfance  Autre (à préciser).....

**MOTIVATION PERSONNELLE** (lettre de motivation conseillée)

– Pourquoi avez-vous choisi La Salle-Saint Nicolas pour votre enfant? Qu'en attendez-vous?

(Vous avez connu notre établissement par :  Notre site Internet     Google     Autre: ..... )

– Quels sont les points forts de votre enfant pour réussir dans notre établissement?

– A l'inverse, quelles seront d'après vous les difficultés qu'il pourrait rencontrer pour bien s'y adapter?

– En dehors de l'école, votre enfant a-t-il des activités associatives? Non / Oui. Si Oui, lesquelles:

- Autres informations (problèmes de santé, formation religieuse ...)

**ENGAGEMENT PRÉALABLE À TOUTE INSCRIPTION**

LA SALLE - SAINT NICOLAS est un établissement catholique associé à l'État par contrat et sous tutelle des Frères des Écoles Chrétiennes, congrégation religieuse fondée par Saint Jean-Baptiste de La Salle en 1680. Le souhait des responsables et de toute l'équipe éducative est que chacun puisse y vivre et travailler dans un climat de liberté et de responsabilité qui permette à tous de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Dans cet esprit, les parents sont invités à prendre une part active à la marche de l'établissement.

L'admission à LA SALLE - SAINT NICOLAS suppose de la part de l'élève et de sa famille qu'ils adhèrent au projet éducatif de l'école (disponible sur notre site Internet [www.st-nicolas.org](http://www.st-nicolas.org)) et qu'ils en acceptent les conditions financières (voir annexe), l'établissement étant privé.

**ATTESTATION**

Je soussigné .....  
agissant en qualité de Père, Mère ou Tuteur (tutrice) du candidat (rayer la mention inutile) sollicite son admission à LA SALLE - SAINT NICOLAS d'Issy-les-Moulineaux et en accepte les règlements intérieur et financier dont il reconnaît avoir pris connaissance.

A ..... Signature des parents ou du représentant légal :

Le ..... / ..... / ..... Signature de l'élève :

# A compléter

CAP

LV1  Anglais

MV (Maintenance des Véhicules)

1<sup>ère</sup> année  2<sup>ème</sup> année

AS (Agent de Sécurité)

1<sup>ère</sup> année  2<sup>ème</sup> année

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

LV1  Anglais

MV (Maintenance des Véhicules)

2<sup>de</sup>  1<sup>ère</sup>  Terminale

MEI (Maintenance des Équipements Industriels)

2<sup>de</sup>  1<sup>ère</sup>  Terminale

MS (Métiers de la sécurité) LV2  Espagnol(Obligatoire)

2<sup>de</sup>  1<sup>ère</sup>  Terminale

## Annexe Financière

### TARIFS 2018 – 2019 Lycée Professionnel

#### 1. LES FRAIS DE SCOLARITE : Contribution familiale, demi-pension et internat

Les frais de scolarité **sont déterminés en tenant compte des périodes de stages et de vacances scolaires.**

La contribution familiale est destinée à financer les investissements immobiliers et les équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement.

L'établissement a fait le choix pour la contribution familiale (mais pas pour la demi-pension et l'internat) de tarifs coefficientés du **quotient familial.**

Si vous souhaitez en bénéficier, **merci de joindre impérativement une photocopie de votre avis d'imposition de vos revenus de 2016 reçu en 2017.** Sinon, vous serez intégré en Catégorie F.

#### Contribution des familles

(Incluant le prix des repas pour les demi-pensionnaires et le prix de l'hébergement pour les internes,

en gras : tarif mensuel sur 9 mois et en maigre : tarif annuel)

Catégorie		A	B	C	D	E	F
Revenus imposables		0 à 14970	14971 à 20894	20894 à 27904	27905 à 39379	39380 à 50839	50840 et plus
EXTERNE		<b>120,44</b> 1084	<b>145,8</b> 1312	<b>160,2</b> 1442	<b>173,44</b> 1561	<b>186,3</b> 1677	<b>214,8</b> 1933
DEMI- PENSIONNAIRE	4 déjeuners	<b>216,4</b> 1948	<b>241,9</b> 2177	<b>256,3</b> 2307	<b>269,6</b> 2426	<b>282,3</b> 2541	<b>310,9</b> 2798
		<b>240,3</b> 2163	<b>265,8</b> 2392	<b>280,2</b> 2522	<b>293,4</b> 2641	<b>306,2</b> 2756	<b>334,77</b> 3013
	INTERNE	<b>703</b> 6327	<b>728,3</b> 6555	<b>742,8</b> 6685	<b>756</b> 6804	<b>768,9</b> 6920	<b>797,3</b> 7176

Une réduction est accordée, uniquement sur l'une des contributions familiales, aux familles ayant plusieurs enfants dans notre établissement.

- Réduction pour 2 enfants : 25% sur la contribution la plus élevée.

- Réduction pour 3 enfants : 50% sur la contribution la plus élevée + 25% sur la contribution immédiatement inférieure.

Gratuit sur contribution la plus élevée + 50% sur contribution immédiatement inférieure + 25% sur contribution immédiatement inférieure.

Une réduction de 30% est accordée aux familles dont l'un des deux parents est employé dans le groupe scolaire La Salle Saint Nicolas, non cumulable avec toute autre réduction et uniquement sur la contribution familiale.

#### 2. LES FRAIS ET COTISATIONS DIVERS

- Les livrets d'exercices avec un maximum de 150€, 250€ pour la tenue au lycée professionnel.

- Une caution de 50€ est demandée en début d'année pour les manuels scolaires. Elle sera restituée en fin d'année si les livres sont en bon état.

- Voyage scolaire : Une participation sera demandée selon la destination.

- Les cotisations aux associations: Cotisation UROGEC (Enseignement Catholique Régional) (4.6€ par élève), Cotisation Réseau Lassallien (11.5€ par famille), Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement libre (29€ par famille).

- L'assurance responsabilité civile du groupe scolaire couvre l'ensemble des élèves pour leurs activités scolaires au sein et en dehors de l'établissement (hormis sports d'hiver).

### 3. LES BOURSES

L'établissement La Salle – Saint Nicolas est habilité à recevoir les élèves boursiers.

Pour tous renseignements et toutes correspondances relatifs aux bourses et aux fonds sociaux, s'adresser au service Comptabilité des Familles et consulter le site Internet [www.ia92.ac-versailles.fr](http://www.ia92.ac-versailles.fr) – Vie de l'élève – Aides à la scolarité – Bourses de collège et de lycée.

### 4. LA RESTAURATION

Tarif d'un repas occasionnel pour un **externe** : 8.90€ (payable avec la carte de l'élève). (A titre indicatif le repas d'un collégien **demi-pensionnaire** est facturé 6.94€).

Les déjeuners et diners sont composés d'une entrée, d'un plat garni et d'un dessert.

L'accès à la cafétéria, réservé aux lycéens, n'est possible que si la carte de l'élève est approvisionnée (à déposer à la comptabilité, à l'ordre de l'OGEC La Salle Saint Nicolas. Indiquer la classe et le nom de l'élève).

Le statut externe, demi-pensionnaire 5 jours ou 4 jours sera arrêté définitivement par la famille le 14 septembre 2018 pour toute l'année.

### 5. LA FACTURATION ET LES REGLEMENTS

La facturation est annuelle pour l'année scolaire. Elle est établie fin septembre, mise à disposition sur [ecoledirecte.com](http://ecoledirecte.com) et payable par prélèvement en 9 mensualités (d'octobre à juin), suivant les documents fournis par la famille permettant l'inscription définitive (dont l'avis d'imposition).

En cas de démission, tout mois commencé est dû.

En cas d'impayés, les frais de rejet de prélèvement feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Les périodes de stages et vacances scolaires sont déjà décomptées du tarif. Une déduction sera accordée à partir de 15 jours d'absence consécutifs sur présentation d'un justificatif médical.

*Un acompte de 200 € pour les élèves externes ou demi-pensionnaires et de 500 € pour les élèves internes est obligatoire pour valider l'inscription. Il sera déduit des mensualités à compter du début de l'année scolaire. En cas de résiliation avant la rentrée scolaire sans cause réelle et sérieuse (déménagement, orientation au lycée vers une section professionnelle ou technologique non assurée par l'établissement ou tout autre motif légitime exposé et justifié par courrier au chef d'établissement et accepté par lui), cet acompte restera acquis à l'établissement.*

### 6. DIVERS

Le Groupe Scolaire ne répond en aucun cas des pertes, vols ou détériorations de tout objet ou d'argent appartenant à des élèves (vêtements, téléphone, lecteur audio, lecteur vidéo, cycles, motos, articles de sport, montres, etc.).

Ne pas confier aux enfants d'objets de valeur ou d'argent en espèces.

La remise en état ou le remplacement du matériel volontairement dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation sur la base du coût réel incluant les frais de main d'œuvre.

Une carte est remise à l'élève pour l'année scolaire et doit être restituée en fin d'année. Elle est nécessaire pour pénétrer dans l'enceinte du Groupe Scolaire et accéder aux restaurants, passer au self et payer les consommations à la cafétéria.

Le renouvellement d'une carte détériorée, perdue ou volée entraîne le versement d'un montant de 15 € et de 10€ pour le carnet de correspondance.

Nous, soussignés, Monsieur et Madame \_\_\_\_\_, reconnaissons avoir pris connaissance des TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 ci-dessus détaillés et en accepter les termes, de même que nous avons lu et accepté le règlement interne de l'établissement (à consulter sur le site internet [www.st-nicolas.org](http://www.st-nicolas.org)).

Date : ...../...../.....

**Père**  
**Signature**

**Mère**  
**Signature**

**Tuteur**  
**Signature**